

Montgeron, le 25 septembre 2017

## Engagés sur les CHEMINS DES POSSIBLES

Bonjour,

Vous êtes ou avez été engagés au CMR. Vous adhérez à ses valeurs. Vous vous sentez concernés par son action et par son avenir. Aussi nous nous adressons à vous aujourd'hui.

Le CMR continue à agir sur les Chemins des Possibles (notre revue Agir en Rural s'en fait le témoin dans chaque numéro, dont le prochain sera « Le CMR : lieu de vie en Eglise »).

Lors de notre dernière Assemblée Générale, nous avons décidé que la structure nationale continue à :

- **Soutenir la recherche déjà engagée sur la fondation**
- **Développer le travail avec nos partenaires.**

Des rencontres ont déjà eu lieu, d'autres vont se dérouler dans l'année à venir, pour permettre à nos contemporains de faire l'expérience d'une vie en mouvement ;

**C'est ce que nous vous proposons de soutenir par votre don.**

En raison de la baisse continue des financements publics, de la diminution des cotisations qui représentent un tiers de notre budget annuel, la fragilité financière du CMR est réelle, malgré les efforts de réduction des charges. Plus que jamais, la vie du CMR dépend de ses membres ou donateurs.

Le CMR étant une association reconnue d'intérêt général, si vous êtes imposable, votre don donnera lieu à déduction fiscale. Si vous n'avez pas les moyens de donner, vous pouvez nous aider en relayant largement cet appel autour de vous. Tout geste, aussi modeste soit-il, apporte sa pierre à l'édifice du mouvement.

Nous vous remercions à l'avance pour votre générosité. Très amicalement

Année Marie BLANCHARD et Christian QUINTIN  
Co-Président-e  
Fabienne CLEMENT  
Trésorière

PS : Pour les membres adhérents, ce don ne remplace pas la cotisation fédérale.

### Oui, je fais un don au CMR

NOM – PRENOM : .....

ADRESSE : .....

Courriel : .....@.....

Je soutiens le CMR en faisant un don de :

25 €     50 €     80 €     150 €     ..... € selon mes possibilités

A titre d'exemple, si vous êtes imposable :

- Votre don de 50€ ne vous revient qu'à 17€
- votre don de 80 € ne vous revient qu'à 27€
- votre don de 150 € ne vous revient qu'à 51€

chèque libellé à l'ordre du CMR

**Pour les dons reçus en 2017,  
un reçu fiscal sera envoyé début 2018**

Bulletin à renvoyer avec votre chèque au  
CMR

9, Rue du Général Leclerc – 91230 MONTGERON